

actu-tiv

La deuxième tranche de développement de l'application TIV lancé en début d'année vient d'être mise en ligne. Elle permet aux TIV d'accéder à la continuité de la saisie des rapports d'inspection en travaillant dans un lieu dépourvu de connexion internet ou téléphonique.

Lorsqu'il est connecté à internet, le TIV génère « une page hors ligne », puis ensuite il peut se déconnecter et continuer à saisir ses comptes-rendus d'inspection exactement comme s'il était encore connecté. Tout son travail est enregistré et lorsqu'il reconnecte son ordinateur à internet (sous un délai de 3 semaines maximum), tout est automatiquement transféré et enregistré dans l'application TIV.

L'usage de cette fonctionnalité de « travail hors ligne » s'inscrit dans la volonté affichée et mise en œuvre de la fédération pour créer de véritables outils modernes et efficaces pour faciliter la vie et le fonctionnement au quotidien de ses membres.

Pour tout savoir de cette nouvelle fonctionnalité, il suffit de se rendre sur la page d'accueil de l'application tiv.ffessm.fr et de sélectionner le menu « Mode d'emploi » ... une notice spécifique « notice saisie hors ligne » explique la mise en œuvre de ce dispositif.

Jean-Louis Blanchard
Président de la FFESSM

[Lien vers le site TIV](#)